

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 1: Identification

1.1. Identificateur du Produit

Nom Commercial ou Désignation Acide phosphorique, 40%

Numéro de Produit 5853.4

**Autre Identification des Numéros de
Produit** 5853.4-16, 5853.4-32, 5853.4-55

1.2. Utilisation Recommandée et Restrictions d'Utilisation

Réactif de laboratoire général

1.3. Détails du Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Compagnie Ricca Chemical Company

Adresse 412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Téléphone 888-467-4222

1.4. Numéro de Téléphone d'Urgence (24 heures)

CHEMTREC (USA) 800-424-9300

CHEMTREC (International) 1+ 703-527-3887

1.5. Adresse du distributeur

Ricca Chemical Company

412 West Fork Drive

Arlington, TX 76012 USA

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 2: Identification des Dangers

2.1. Classification de la Substance ou du Mélange

| Classe de danger | Catégorie | Mention de danger | Mentions de précaution |
|---|-------------|-------------------|---|
| Toxicité aiguë - par inhalation (poussières et brouillards) | Catégorie 4 | H332 | P261,P271,P304+P340,P312 |
| Corrosion cutanée / irritation cutanée | Catégorie 1 | H314 | P260,P264,P280,P301+P330+P331, P303+P361+P353,P363,P304+P340, P310,P321,P305+P351+P338,P405, P501 |
| Lésions oculaires graves / irritation oculaire | Catégorie 1 | H318 | P280,P305+P351+P338,P310 |

2.2. Éléments d'Étiquetage SGA

Pictogrammes



Mot de Signal: **Danger**

Mentions de Danger:

REMARQUE : Les mentions de danger peuvent être combinées sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

| Numéro de danger | Mention de Danger: |
|------------------|--|
| H314 | Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux |
| H332 | Nocif par inhalation |

Mentions de précaution:

REMARQUE : Les conseils de prudence peuvent être combinés ou regroupés sur les étiquettes pour améliorer la clarté et la lisibilité.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

Prévention

| Numéro de précaution | Conseil de prudence |
|----------------------|--|
| P260 | Ne pas respirer fumées ou brouillard. |
| P264 | Se laver mains, bras et visage soigneusement après manipulation. |
| P271 | Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. |
| P280 | Porter gants de protection et protection oculaire. |

Intervention

| Numéro de précaution | Conseil de prudence |
|----------------------|--|
| P301+P330+P331 | EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. |
| P303+P361+P353 | EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. |
| P304+P340 | EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. |
| P305+P351+P338 | EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. |
| P310 | Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. |
| P363 | Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. |

Stockage

| Numéro de précaution | Conseil de prudence |
|----------------------|---------------------|
| P405 | Garder sous clef. |

Élimination

| Numéro de précaution | Conseil de prudence |
|----------------------|---|
| P501 | Éliminer le contenu/récipient dans flux de déchets approprié conformément aux réglementations locales, étatiques, fédérales et internationales. |

2.3. Dangers non Classés

Aucun autre danger identifié.

2.4. Ingrédients de toxicité aiguë inconnue

Ce produit ne contient aucun ingrédient de toxicité aiguë inconnue.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 3: Composition/Information sur les Composants

3.1. Composants du Mélange

| Nom chimique (UICPA) | Nom commun et synonymes | Numéro CAS | Poids% |
|----------------------|---------------------------------------|------------|--------|
| water | eau | 7732-18-5 | 60.35 |
| phosphoric acid | Acide phosphorique; o-Phosphoric acid | 7664-38-2 | 39.65 |

SECTION 4: Premiers Soins

4.1. Renseignements Généraux sur les Premiers Soins

- Lentilles de Contact:** EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Provoque une sévère irritation, une rougeur, de la douleur
- Ingestion:** EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.
- Inhalation:** EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
- Contact avec la Peau:** EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou se doucher. Peut provoquer une irritation, une rougeur, et une douleur.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Retardés

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux DANGER! Provoque des brûlures. Nocif en cas d'ingestion. Éviter l'ingestion et le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. En cas d'ingestion, ne pas faire vomir. Faire boire beaucoup d'eau et contacter un médecin. Laver les zones de contact abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Pour les yeux, consulter un médecin. CONTACT AVEC LES YEUX: Peut provoquer une irritation, une rougeur, une douleur, des larmoiements et des brûlures. CONTACT AVEC LA PEAU: Peut provoquer une irritation, une rougeur et une douleur. EFFETS CHRONIQUES/CANCÉROGÉNITÉ: Une maladie chronique respiratoire et une dermatite peuvent se manifester lors d'expositions répétées.

4.3 Attention Médicale ou Traitement Spécial Nécessaire

Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Irriguez immédiatement avec une grande quantité d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Retirer à l'air frais. Donner une respiration artificielle si nécessaire. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. Rincez abondamment avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Appelez un médecin si une irritation se développe. Ne pas provoquer de vomissements. Donnez une grande quantité d'eau. Appelez immédiatement un médecin.

SECTION 5: Mesures à Prendre en Cas d'Incendie

5.1 Moyens d'Extinction

Ne brûle pas. Utiliser des agents extincteurs appropriés pour éteindre les incendies Approximativementnants. Ce matériel ne brûle pas. Utiliser des moyens appropriés pour éteindre la source d'incendie.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

5.2 Dangers Spécifiques Résultant de la Substance ou du Mélange

Non combustible. Dégage de l'hydrogène en contact avec la plupart des métaux Les sous-produits de la combustion incluent des oxydes de phosphore.

5.3 Équipement de Protection Spécial pour les Pompiers

Porter une tenue de protection spéciale et un appareil respiratoire autonome à pression positive. Une protection en caoutchouc butyle , caoutchouc naturel, Néoprène, caoutchouc nitrile, polyéthylène ou Saranex est recommandée.

SECTION 6: Mesures à Prendre en Cas de Déversements Accidentels

6.1 Précautions Personnelles, Équipement de Protection et Procédures d'Urgence

Porter gants de protection et protection oculaire.

6.2 Méthodes et Matériaux de Nettoyage et de Confinement

Arrêter ou contrôler la fuite, si cela peut être fait sans risque excessif. Contrôler le ruissellement et isoler le matériel déchargé pour une élimination appropriée.

SECTION 7: Manutention et Stockage

7.1 Précautions à Prendre pour une Manipulation sans Danger et des Conditions de Stockage

Garder sous clef. Comme pour tous les produits chimiques, se laver soigneusement les mains après la manipulation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Protéger du gel et des dommages physiques. Ne pas mélanger avec les bases.

SECTION 8: Contrôles de l'Exposition / Protection Individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Moyennes pondérées dans le temps (TWA)

| Nom chimique | Numéro CAS | Limite d'exposition |
|--------------------|------------|-------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | 1 mg/m ³ TWA |

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites maximales

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Limites d'exposition admissibles (PEL) - Limites d'exposition à court terme (STEL)

Aucune limite n'a été trouvée.

OSHA américaine - Substances chimiques spécifiquement réglementées

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Valeurs plafonds (TLV-C)

Aucune limite n'a été trouvée.

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Limites d'exposition à court terme (TLV-STEL)

| Nom chimique | Numéro CAS | Limite d'exposition |
|--------------------|------------|--------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | 3 mg/m ³ STEL |

ACGIH - Valeurs limites d'exposition - Moyennes pondérées dans le temps (TLV-TWA)

| Nom chimique | Numéro CAS | Limite d'exposition |
|--------------------|------------|-------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | 1 mg/m ³ TWA |

8.2. Controles de Exposición

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Aucun contrôle spécifique n'est requis. Système normal de ventilation de la pièce est adéquat.

8.3 Equipement de Protection Individuelle

Protection Respiratoire: La ventilation normale de la pièce est adéquate.

Protection de la Peau: Gants résistants aux produits chimiques.

Protection des Yeux: Lunettes de sécurité.



Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 9: Propriétés Physiques et Chimiques

9.1 Propriétés Physiques et Chimiques

| | |
|---|--------------------------|
| État Physique: | liquide |
| Couleur: | Incolore |
| Odeur: | Données non disponibles. |
| Seuil d'Odeur: | Données non disponibles. |
| Point de Fusion / Congélation: | Approximativement 0°C |
| Point d'Ébullition Initial / Plage: | Approximativement 100°C |
| Inflammabilité: | Données non disponibles. |
| Limites d'inflammabilité / d'explosivité: | Données non disponibles. |
| Point d'éclair: | non inflammable |
| Température d'Auto-Inflammation: | Données non disponibles. |
| Température de Décomposition: | Données non disponibles. |
| pH: | < 2 |
| Viscosité cinématique: | Données non disponibles. |
| Solubilité: | miscible |
| Pression de Vapeur: | Données non disponibles. |
| Taux d'Évaporation: | Données non disponibles. |
| Mass volumique et densité relative: | 1.25 |
| Densité de Vapeur relative: | Données non disponibles. |
| Caractéristiques des particules: | Données non disponibles. |
| Coefficient de Partage n-octanol/eau (valeur logarithmique): | Données non disponibles. |

SECTION 10: Stabilité et Réactivité

10.1. Réactivité et Stabilité Chimique

Données non disponibles Stable dans des conditions normales d'utilisation et de stockage.

10.2. Possibilité de Réactions Dangereuses

Données non disponibles

10.3. Conditions à Éviter et Matériaux Incompatibles

Bases puissantes, métaux, alcools, amines, aldéhydes.

10.4. Produits de Décomposition Dangereux

Ne se produira pas.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 11: Données Toxicologiques

11.1. Informations sur les Effets Toxicologiques

Toxicité Aiguë - Exposition Orale:

Pas de toxicité aiguë.

| Nom chimique | Numéro CAS | Toxicité |
|--------------------|------------|---|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Oral LD50 3000 mg/kg (Source: Canada_WHMIS) |

Toxicité Aiguë - Exposition Cutanée:

Pas de toxicité aiguë.

| Nom chimique | Numéro CAS | Toxicité |
|--------------------|------------|---|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Dermal LD50 Rabbit 2740 mg/kg (Source: JAPAN_GHS) |

Toxicité aiguë - Exposition par inhalation:

Estimation de la toxicité aiguë par inhalation (ETA, poussière ou brouillard): 4.8499 mg/L, 4 h(calculé)

| Nom chimique | Numéro CAS | Toxicité |
|--------------------|------------|--|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Inhalation LC50 Rat 3846 mg/m ³ 1 h (Source: OECD_HPVS) |

11.2 Cancérogénicité

Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC)

| Nom chimique | Numéro CAS | Classification |
|--------------|------------|----------------|
| | | No data found. |

Programme national de toxicologie (NTP)

| Nom chimique | Numéro CAS | Classification |
|--------------|------------|----------------|
| | | No data found. |

Agents cancérigènes spécifiquement réglementés par U.S. OSHA

| Nom chimique | Numéro CAS | Classification |
|--------------|------------|----------------|
| | | No data found. |

11.3 Información Toxicológica Adicional:

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Nocif par inhalation.

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

SECTION 12: Données Écologiques

12.1. Écotoxicité

| Nom chimique | Numéro CAS | Espèces | Exposition | Toxicité |
|--------------|----------------|---------|------------|----------|
| | No data found. | None | None | |

12.2. Persistance et Dégradabilité

Données non disponibles

12.3. Potentiel Bioaccumulatif

Données non disponibles

12.4. Mobilité dans le Sol

Données non disponibles

12.5. Autres Effets Écologiques Indésirables

Données non disponibles

SECTION 13: Données sur l'Élimination

13.1. Méthodes de Traitement des Déchets

Données non disponibles

SECTION 14: Informations Relatives au Transport

14.1. Transport par voie Terrestre - Département des Transports (DOT, États-Unis d'Amérique)

Tailles: 1 L, 55 Gal, 500 mL

Numéro des NU: UN1805

Nom d'Expédition: Phosphoric Acid solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:





Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

14.2 Transport Aérien - Association du Transport Aérien International (IATA)

Tailles: 1 L, 55 Gal, 500 mL

Numéro des NU: UN1805

Nom d'Expédition: Phosphoric Acid, solution

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



14.3 Transport de Marchandises Dangereuses (TMD, Canada)

Tailles: 1 L, 55 Gal, 500 mL

Numéro des NU: UN1805

Nom d'Expédition: PHOSPHORIC ACID SOLUTION

Classe de Danger: 8

Groupe d'Emballage: III

Étiquette(s) de Danger:



SECTION 15: Informations sur la Réglementation

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.01. Risques liés à l'Administration de la Sécurité et de la Santé au Travail (OSHA)

| Nom chimique | Numéro CAS | Informations réglementaires |
|--------------|------------|-----------------------------|
| | | No data found. |

15.02. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation de Superfund (SARA) 302 Substances Extrêmement Danger

| Nom chimique | Numéro CAS | RQ |
|--------------|------------|----------------|
| | | No data found. |

15.03. Loi sur les Modifications et Réautorizations de Superfund (SARA) 311/312 Produits Chimique

| Nom chimique | Numéro CAS | Informations réglementaires |
|--------------------|------------|------------------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | 5000 lb final RQ; 2270 kg final RQ |

15.04. Loi sur les Modifications et la Ré-Autorisation du Superfund (SARA) 313 Inventaire des Rejets Toxique

| Nom chimique | Numéro CAS | Liste |
|--------------|------------|----------------|
| | | No data found. |

15.05. Liste des Substances du Droit à l'Information du Massachusetts

| Nom chimique | Numéro CAS | Informations réglementaires |
|--------------------|------------|-----------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Present |

15.06. Pennsylvanie Droit de Savoir Substances Dangereuses

| Nom chimique | Numéro CAS | Informations réglementaires |
|--------------------|------------|-----------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Environmental hazard |

15.07. Travailleurs du New Jersey et Composantes du Droit de Savoir de la Communauté

| Nom chimique | Numéro CAS | Informations réglementaires |
|--------------------|------------|-----------------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | sn 1516 |

15.08. Proposition de la Californie 65

| Nom chimique | Numéro CAS | Informations réglementaires |
|--------------|------------|-----------------------------|
| | | No data found. |

Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

15.09. Liste Intérieure des Substances du Canada / Liste Intérieure des Substances (LIS / NDSL)

| Nom chimique | Numéro CAS | Liste | Statut |
|--------------------|------------|-------|---------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | DSL | Present |
| eau | 7732-18-5 | DSL | Present |

15.10. États-Unis d'Amérique Toxic Substances Control Act (TSCA) Liste

| Nom chimique | Numéro CAS | Statut |
|--------------------|------------|-----------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Present (ACTIVE) |
| eau | 7732-18-5 | Present [XU] (ACTIVE) |

15.11. Inventaire Européen des Substances Chimiques Commercialisées (EINECS), Liste Européenne des Substances Chimiques Notifiées (ELINCS) et Polymères non Polymérisés (NLP)

| Nom chimique | Numéro CAS | Liste | Numéro |
|--------------------|------------|--------|-----------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | EINECS | 231-633-2 |
| eau | 7732-18-5 | EINECS | 231-791-2 |

15.12. Chine - Inventaire des substances chimiques existantes (IECSC)

| Nom chimique | Numéro CAS | Statut |
|--------------------|------------|-----------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Present [22317] |
| eau | 7732-18-5 | Present [32224] |

15.13. Corée du Sud - Inventaire des substances chimiques existantes (KECI/KECL)

| Nom chimique | Numéro CAS | Liste | Statut |
|--------------------|------------|---------|--------------------|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | Annex 1 | Present [KE-27427] |
| eau | 7732-18-5 | Annex 1 | Present [KE-35400] |

15.14. Japon - Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)

| Nom chimique | Numéro CAS | MITI No. |
|--------------------|------------|--|
| Acide phosphorique | 7664-38-2 | (1)-422 |
| eau | 7732-18-5 | - (listed on Japanese Pharmacopoeia 8th Edition) |

SECTION 16: Autres Informations

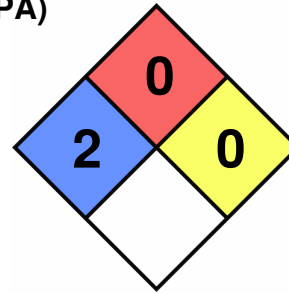


Fiches de données de sécurité

Règlement sur les produits dangereux DORS/2015-17 (HPR 2022)

16.1. Classement de la National Fire Protection Association (NFPA)

Santé: 2
Inflammabilité: 0
Réactivité: 0
Danger Spécial:



16.2 Révision du Document

Date de la Dernière Révision:
2026-05-06

AVERTISSEMENT

Lorsqu'il est manipulé correctement par un personnel qualifié, le produit décrit ici ne présente pas de risque significatif pour la santé ou la sécurité. L'altération de ses caractéristiques par la concentration, l'évaporation, l'addition d'autres substances ou d'autres moyens peut présenter des dangers qui ne sont pas spécifiquement abordés ici et qui doivent être évalués par l'utilisateur. Les informations fournies ici sont considérées comme exactes et représentent les meilleures données actuellement disponibles pour nous. Aucune garantie, expresse ou implicite, n'est faite et RICCA CHEMICAL COMPANY n'assume aucune responsabilité légale ou responsabilité quelle qu'elle soit résultant de son utilisation.